

Remarques adressées par mail à la DDT le 01/7/18 à 12h03

Sujet : [INTERNET] PROJET METHABAZ

De : "> Brigitte Harter (par Internet)" <unam51@gmail.com>

Date : 01/07/2018 12:03

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Mme Brigitte HARTER

Monsieur le commissaire enquêteur,

Compte tenu du peu de temps qu'il nous a été imparti (volontairement semblerait-il !), je ne peux étudier le dossier de demande de création d'une usine de méthanisation de bourgogne Fresne dans son ensemble.

Mais voici mes premières remarques :

Ø Le premier croquis m'interpelle dans le sens où la perspective adoptée fait apparaître le site plus loin des habitations qu'en réalité. Il suffit de regarder l'annexe O2a PLU Fresne les Reims pour se rendre compte de la proximité exacte du lieu d'implantation. Il me semble déjà qu'il y a essai de tromperie !

Ø On nous informe que la capacité de traitement sera de 99,7 t/jour en moyenne. Il s'agit donc d'un chiffre lissé pour ne pas dépasser les 100t/jour imposés par monsieur Hulot afin de bénéficier de la simplification de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Ø Il est question d'un certain nombre de camions, encore une fois un chiffre lissé, qui ne correspond pas du tout à la réalité au fil des mois. La RD 74 supportera-t-elle ce trafic et si non à qui en reviendra la réfection ? Que faire en période de betteraves pendant laquelle le nombre de camions va exploser, bouchant continuellement cet accès routier et le rendant impraticable ? A-t-on fait une étude sérieuse des bruits d'avertissement de recul des camions ? Ce fond sonore sera continu et engendrera de graves conséquences sur la tranquillité des riverains. D'autre part, la masse de CO2 engendrée par toute cette circulation a-t-elle été comptabilisée ?

Ø Il est noté que 100 % des intrants seront d'origine agricole : qui peut le prouver ? la ville de Reims toute proche peut très bien utiliser cette usine pour recycler ses produits d'ordure ménagère, de déchets de cantine, voir hospitalier, que sais-je encore ... qui fera les contrôles ? un des 3 membres du personnel présents sur le site ?

Ø A aucun moment il n'est fait mention d'un ingénieur, mieux en période de congés, il pourra y avoir recours à des CDD ou des intérimaires ! Une usine de méthanisation de type industriel aux mains d'un intérimaire !!

Ø Et je n'ai pas évoqué les nuées de mouches, la pullulation des rats, la présence de bactéries responsables du botulisme (selon des études allemandes ; soit dit en passant l'Allemagne a supprimé toutes les subventions à ce type de site au vu de leurs résultats catastrophiques sur l'environnement !)

Je demande instamment le report de l'enquête publique afin que toute la population concernée puisse avoir accès à ce dossier et donner son avis de façon pertinente.

De mes premières constatations, je ne vois que minimalisation, tromperies et duperies à la limite du mensonge ; On nous fait passer cette usine de méthanisation pour un simple composteur que l'on pourrait avoir au fond de son jardin ; or ce composteur peut implorer, exploser, fuir et détruire faune, flore et nappe phréatique.

En l'état, ce projet, tel que décrit ne peut et ne doit aboutir ici ni où que se soit.

Trop d'incohérences et de manque de rigueur en font un danger de santé publique !

Madame Brigitte HARTER
11 chemin de Varlager
51110 Bourgogne Fresne

je demande un accusé réception a cette lettre, merci